MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET
ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC

CABINET

N° 0300 /MFBPP-CAB

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité* Travail* Progrès

NOTE CIRCULAIRE

aux administrations publiques et aux entreprises du portefeuille public

La société nationale d'assurance **Assurances & Réassurance du Congo** (ARC) a mis sur le marché un nouveau produit dit " assurance voyage " au profit des voyageurs à destination de l'Europe et du reste du monde.

Aussi est-il prescrit aux administrations publiques et aux entreprises du portefeuille public de souscrire cette assurance auprès de l'ARC pour leurs personnels devant effectuer des voyages pour des missions d'Etat.

J'attache du prix à la bonne exécution de la présente prescription.

Fait à Brazzaville, le 06 JUIN 2011

Le ministre des finances, du budget et du portefeuille public

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
REPUBLIQUE DU CONGO
UNITE TRAVAIL PROGRES
CABINET

Le Ministre
Gilbert ONDONGO